



*Chers amis vignerons et amis des vignerons.*

### **Oui, il y a une vraie demande de vins authentiquement franciliens**

Des chefs parisiens renommés utilisant déjà des produits franciliens, des cavistes et le grand public signataires de la pétition réclament des vins authentiquement franciliens. Pour satisfaire cette demande, il a été calculé un besoin de 1000 hl par an. À raison de 50 hectolitres de rendement moyen par hectare, il faudrait planter 20 hectares de vignes.

### **FranceAgriMer reçoit les premières demandes d'agriculteurs franciliens**

Les premiers agriculteurs franciliens porteurs de projets viticoles ont adressé leur demande officielle à FranceAgriMer avec l'appui de VFR. Les projets sont très modestes par rapport aux exploitations des grandes régions viticoles et ne risquent pas bouleverser le marché. Il suffira donc aux autorités publiques de bien vouloir appliquer favorablement l'article 85 duodecies, § 1 b et 2 a du règlement CE 1234/2007 en autorisant des plantations nouvelles en VSIG ou IGP.

### **La Région IDF soutient la renaissance de sa viticulture professionnelle**

Le Président du Conseil Régional d'Île-de-France, Jean-Paul Huchon, a adressé le 2 mars dernier une lettre au Président de FranceAgriMer, Jérôme Despey, pour marquer le très fort soutien de la Région aux demandes d'autorisation de plantation de vignes nouvelles en IDF. La Présidente du CERVIA (Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire de Paris-Île-de-France), Marie Richard, a relayé cet appui auprès des porteurs de projets.

### **Un député demande des droits pour les vignes de consommation familiale**

Le député Michel Raison ouvre le débat (QP n° 124449). Le ministre de l'agriculture confirme le rejet par la France "depuis 1987" des possibilités offertes par les règlements européens. Or, il y a plusieurs centaines d'hectares de telles vignes non commerciales en France. Elles se multiplient car des français, et aussi des étrangers installés en France, ont à coeur de faire eux-mêmes quelques litres de vin à boire entre amis. C'est une partie indéracinable du patrimoine culturel français que le monde nous envie. Le reconnaître serait bienvenu.

### **La Seine-Saint-Denis offre des cours en vigne pour adultes**

Pour la troisième année, la vigne du Parc départemental du Sausset, à Villepinte offre un cycle de formation à la viticulture pour les amateurs. Des professionnels partagent leur savoir depuis la plantation jusqu'à l'élaboration et la dégustation d'un vin fait soi-même. Inscription et renseignements auprès du Parc au 01 48 19 28 26 ou 28 82.

### **Mémoire d'un contrôle dans une vigne patrimoniale francilienne**

C'était après 1987, une vigne ancienne venait d'être restaurée au pied d'une immense statue de Gargantua dans un parc de loisirs. La première vendange avait été faite en fête avec le Préfet et le Président du Conseil général. Trois cents litres de vin avaient été élaborés, et toutes les déclarations obligatoires faites aux administrations. Un agent zélé vient rappeler l'interdiction de faire circuler ce vin et fait vider la cuve sur le champ.

### **Lecture pour vignerons**

Le **Manuel pratique de plantation du vignoble**, André Crespy (Oenoplurimedia, 2010, 160 pages, 43 €) aide à entrer dans la complexité des paramètres pour réussir sa plantation : insertion dans le paysage, connaissance du sol (dont calcaire actif et IPC), érosion et état sanitaire du sol, choix du porte-greffe, choix des cépages, conduite des opérations de plantation ...

### **Conseil du mois**

Le retour du froid et la fréquence des pluies laisse le temps de lire et peut retarder les maturités. En profiter pour bien étudier les prochains traitements et préparer le pulvérisateur.

Patrice BERSAC, Président